

**Distribution
générale**

**CES/SEM.44/SI/1
5 avril 2000**

Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS
EUROPÉENS**

**Séminaire conjoint CEE -
NU/EUROSTAT/FAO/OCDE sur des
statistiques économiques de l'agriculture
(Luxembourg, 5-7 juillet 2000)**

Session III : Statistiques des prix agricoles

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE (OCDE)**

DIFFÉRENTES APPROCHES EN MATIÈRE DE COLLECTE DE PRIX

Document présenté par l'Azerbaïdjan, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Pologne, la Suède et les États-Unis d'Amérique*

* Préparé par M. Seyfaddin Yusifov, statistiques de l'agriculture, Comité des statistiques officielles (Azerbaïdjan); M. Michael Trant, auteur chargé de la coordination, division "Agriculture", Statistique Canada; M. Steen Pilegaard, agriculture, Statistique Danemark; M. Elina Seppälä, centre d'information du Ministère de l'Agriculture et de la Sylviculture (Finlande); M. Are Meinrich-Bache, bureau norvégien de responsable des prix agricoles (Norvège); M. Dorota Turek, division de la statistique des prix, office statistique central (Pologne); M. Hans Jönrup, division de la statistique, Conseil suédois de l'Agriculture (Suède) et M. Charles Van Lahr, système national de statistiques agricoles, USDA (États-Unis).
GE.00-

Résumé

Il n'existe certes pas une seule méthode de collecte des prix des marchandises mais l'intérêt porté à des statistiques comparables entre les pays a abouti à l'adoption de conventions normalisées pour mesurer les prix agricoles. Les estimations des pays faisant l'objet d'une enquête se rapportent aux prix que les agricultures obtiennent pour leurs produits lors de la première vente. Il s'agit toujours sans exception d'un marché local ou d'un point de livraison tel qu'un élevateur de grain, une coopérative, une usine de transformation ou un abattoir. Les procédures varient selon la marchandise et dépendent des données disponibles. Les différences dans les méthodes utilisées pour les marchandises au sein d'un pays sont souvent plus nombreuses que celles observées entre les pays.

En Europe et en Amérique du Nord, les informations relatives aux prix des marchandises peuvent être collectées auprès des agences réglementaires responsables du tri ou du contrôle, des coopératives de vente, des associations de producteurs, des transformateurs, des ventes publiques ou des producteurs. Les prix servent à rendre compte de la qualité de l'utilisation finale d'un produit et reflètent les produits agricoles qui sont livrés à la porte de l'usine.

Les pays peuvent pratiquer, outre le prix national, des prix régionaux. Dans ce cas, les prix régionaux sont en général pondérés en fonction des quantités expédiées ou produites dans la région pour parvenir à un prix national. Certains prix de marchandises-clés sont également collectés et publiés sur une base hebdomadaire afin de contribuer au bon fonctionnement du marché.

Les méthodes de collecte de prix de l'Azerbaïdjan donnent un aperçu des adaptations du système statistique lorsqu'un pays passe d'un système de planification centralisé à une économie plus conforme aux lois du marché. En 1993, lors de la mise en œuvre des réformes économiques, les prix d'achat public types fixés par l'État ont été abolis et remplacés par des prix déterminés entre producteurs et acheteurs. Un système de déclaration statistique a été instauré en 1991 afin de collecter les prix auprès des grossistes, des transformateurs, des coopératives, des marchés locaux, des magasins privés et des bourses de produits:

Introduction

1. Le présent document résume les informations relatives aux diverses méthodes de collecte des prix. L'objectif est de décrire les différentes approches et procédures utilisées pour établir des statistiques des prix agricoles. Les exemples présentés ne sont pas exhaustifs mais ils donnent un aperçu de l'éventail de méthodes dans un certain nombre de pays. Les similitudes sont frappantes. Les différences dans les méthodes utilisées pour les marchandises dans un même pays sont souvent plus nombreuses que celles observées entre divers pays. Les exemples proviennent de l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), de l'Union européenne (Suède, Danemark, Norvège et Finlande), de pays européens en transition (Pologne) et des pays en transition de l'ex-Union soviétique (Azerbaïdjan).

2. La fiabilité des statistiques des prix est un élément essentiel de tous les programmes de statistiques de l'agriculture en raison de leur importance pour l'évaluation des revenus agricoles en termes de recettes de trésorerie et de revenus des agriculteurs et de la contribution du secteur de l'agriculture au produit intérieur brut.

3. Sur un plan théorique, le prix perçu par les agriculteurs est le prix qui, multiplié par la quantité totale de marchandise vendue, donnerait le montant total reçu par l'ensemble des agriculteurs pour cette marchandise. Le prix estimé reflète les prix perçus par les agriculteurs pour toutes les classes et les qualités de la marchandise vendue, y compris les primes de qualité et les remises. Les estimations se rapportent en général aux prix que les agriculteurs reçoivent pour leurs produits au point de la première vente. Il s'agit habituellement d'un marché local ou d'un point de livraison tel qu'un élevateur de grain, une usine de transformation ou un abattoir. Les estimations des prix agricoles excluent normalement les ventes d'exploitation à exploitation ainsi que les ventes de semences et des animaux de race pure compte tenu de la difficulté de collecter ces données et du pourcentage relativement faible de la production totale que représentent ces ventes.

4. Les prix sont estimés au point où la propriété change pour la première fois de mains. Il n'existe pas une seule méthode d'établissement des prix des marchandises, les procédures varient selon la marchandise et les données disponibles. Les données administratives provenant des coopératives commerciales ou des entreprises de transformation des produits alimentaires sont souvent utilisées lorsqu'elles sont disponibles; elles fournissent la valeur et le nombre d'animaux vendus, qui servent au calcul d'un prix moyen. Le principe directeur est de fournir autant de détails sur les prix que nécessaire pour donner un aperçu précis des nombreux prix proposés aux agriculteurs du fait de différences de classement, de qualité et de canaux de distribution.

5. Le calcul du prix d'un produit agricole est souvent plus compliqué qu'il n'y paraît de prime abord. Prenons comme exemple l'estimation du prix du blé canadien: il n'y existe pas de prix unique du blé, mais le prix dépend du type de blé vendu et de sa qualité ou granulométrie. Le blé a de nombreux prix. Il faut donc connaître au minimum le montant vendu par variété et granulométrie. La quantité d'informations nécessaire peut être importante. La figure 1 fournit une idée du nombre de variétés et granulométries du blé pour lesquelles il faut disposer de données pour calculer un prix moyen du blé canadien.

6. Les systèmes statistiques sont complexes et résultent généralement d'une longue évolution qui s'inscrit souvent dans un effort de coopération internationale. Compte tenu des similitudes des besoins et du désir des États de disposer de statistiques comparables, les pays ont traditionnellement coopéré pour élaborer des normes de mesure des prix agricoles. Ces efforts ont été facilités par des organisations telles que l'institut international de statistique (ISI), l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économique.

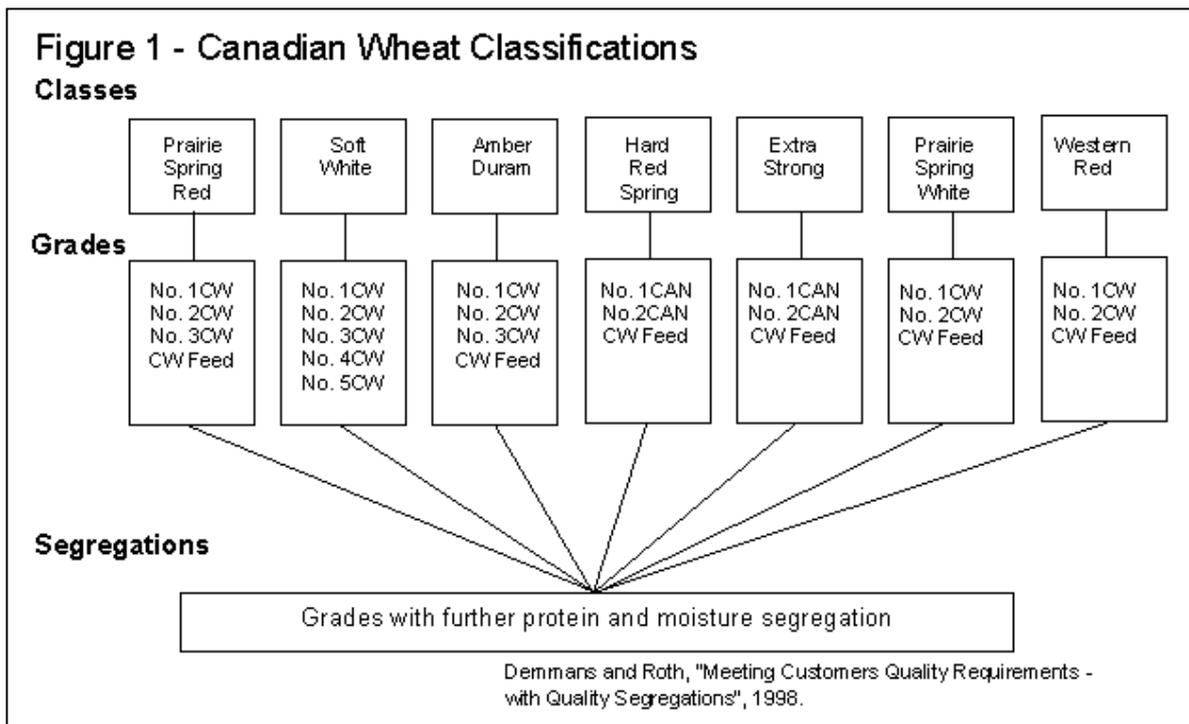


Figure 1 – Canadian Wheat Classifications	Figure 1 – Classifications du blé canadien
Classes	Classes
Grades	Catégories
Segregations	Ségrégations
Grades with further protein and moisture segregation	Catégories avec ségrégation supplémentaire entre protéines et moisissure
Demmans and Roth, "Meeting Customers Quality Requirements – with Quality Segregations", 1998	Demmans et Roth, "Meeting Customers Quality Requirements – with Quality Segregations" ("Satisfaire les exigences de qualité des consommateurs avec des ségrégations de qualité"), 1998

6. Le traitement et les méthodes statistiques adoptés dépendent en grande partie des ressources disponibles pour le programme, de la disponibilité de spécialistes expérimentés pour l'élaborer et le gérer et de la nature des données sur les prix des produits agricoles disponibles. Les méthodes de mesure ne sont pas statiques. Elles sont modifiées régulièrement pour refléter les tissus socio-économiques changeant des États. Par conséquent, il existe un processus continu d'ajustement et de modification des systèmes statistiques visant à satisfaire les besoins et priorités qui apparaissent.

7. Il existe désormais un grand nombre de concepts, conventions et modèles statistiques bien établis auxquels les pays peuvent se référer pour l'élaboration de leur système statistique. Les pays qui ont des systèmes statistiques bien établis ont intérêt à conserver les concepts, méthodes et conventions actuels. Par conséquent, le changement est lent et mesuré, mais non par une absence de volonté de changement. Les utilisateurs dans les pays ayant un système bien établi veulent que les changements de concepts et de mesures aient un impact minimal sur les séries de données actuelles et historiques et les comparaisons internationales. De plus, l'élaboration et l'essai de la nouvelle méthode prennent du temps.

8. Le présent document est axé sur la compilation et la collecte des statistiques des prix agricoles. Nous fournissons ci-dessous un bref résumé de la documentation fournie par les auteurs, qui sont tous les experts en matière de statistiques des prix agricoles de chacun des pays. On peut trouver des informations supplémentaires dans les rapports par pays rédigés par les auteurs, qui figurent en annexe au présent document.

Canada

9. La plupart des données sur les prix canadiens sont disponibles mensuellement, par province, sur la base soit de sources administratives, soit d'enquêtes auprès des exploitants. Les données sont recueillies par enquête uniquement dans les cas où l'on ne dispose pas de données administratives.

10. Les prix du blé et de l'orge commercialisés par le Canadian Wheat Board (CWB) sont les prix mensuels enregistrés par celui-ci. Le CWB fournit des données sur les quantités et les prix par catégorie fondées sur les ventes effectives. Les prix des céréales et des graines oléagineuses non vendues par le CWB sont fondés sur une enquête mensuelle auprès des principales sociétés d'éleveurs de grains.

11. Les prix des fruits et légumes, à l'exception des pommes de terre, sont obtenus par l'enquête d'automne annuelle sur les fruits et légumes. Les prix des pommes de terre proviennent d'une enquête séparée sur les pommes de terre.

12. Les prix du lait sont obtenus au moyen des programmes nationaux de gestion de l'offre de lait. Chaque province fournit des informations mensuelles et détaillées sur les prix des produits sur la base des registres administratifs. Les prix du bétail et du veau sont fondés sur les données administratives mensuelles relatives au bétail pour l'embouche et l'abattage. Les déductions de commissions, frais de transport, assurances et autres coûts ou taxes de commercialisation associés visent à refléter le prix effectif perçu par les exploitants. Les prix du porc sont fondés sur les informations administratives mensuelles des organismes de commercialisation de la viande de porc.

13. Les prix des volailles sont fondés sur des informations provenant de l'inspection de la viande. Les prix des œufs sont obtenus auprès de la Canadian Egg Marketing Agency (Agence canadienne de commercialisation des œufs), administrativement responsable du système national de gestion de l'offre d'œufs. Les prix des petits élevages, non couverts par le programme de gestion de l'offre nationale, sont obtenus au moyen d'une enquête semi-annuelle auprès des exploitants ayant un petit nombre de poules pondeuses.

États-Unis

14. Les prix sont publiés mensuellement dans les Prix agricoles pour 65 produits agricoles et annuellement pour 65 autres produits agricoles. Outre les prix au niveau fédéral, il est généralement fourni des prix pour les États qui représentent dans l'agrégat 80% des ventes de ce produit au niveau national. Les prix des États sont pondérés en fonction des prix nationaux sur la base du volume des ventes de chaque État.

15. Le prix perçu par les exploitants est le prix qui, multiplié par la quantité totale du produit vendue, fournit le montant total perçu par tous les exploitants pour ce produit. Le prix estimé reflète les prix perçus par les exploitants pour toutes les classes et catégories de produits vendus, y compris les primes de qualité ou rabais. Les estimations portent en général sur les prix perçus par les agriculteurs pour leurs produits aux points de première vente, habituellement le marché local ou le point de livraison de leurs produits. Les prix agricoles estimés omettent généralement les ventes entre exploitations et les ventes de semences et animaux de race, en raison de la difficulté de la collecte de ces données et du pourcentage relativement faible de la production totale que représentent ces ventes.

16. Les cadres d'échantillonnage pour les produits agricoles dans le programme de prix sont répartis en plusieurs catégories de produits. Les informations sur le prix du grain sont obtenues auprès d'élevateurs de grain et d'acheteurs. Les répondants déclarent la quantité totale achetée et le montant total en dollars payé aux exploitants.

17. Les prix du bétail sont recueillis auprès des acheteurs, ventes aux enchères, parcs à bétail et usines d'emballage qui achètent directement auprès des producteurs. Les États recueillent des données sur le nombre de têtes vendues, le poids vif total et les montants en dollars versés aux producteurs. Les données sur les prix du Service de vente des produits agricoles servent dans certains États à compléter les données des enquêtes du système statistique agricole national (NASS) et les remplacent même parfois. Les prix des États sont pondérés au niveau fédéral, en utilisant les données des États relatives au volume des abattages.

18. Les informations sur les prix des fruits et légumes sont recueillies auprès des conseils des États, des coopératives de vente, des associations de cultivateurs, des utilisateurs intermédiaires, des conserveries et des producteurs. Les prix sont recueillis par utilisation principale, marché frais ou traitement et portent sur les produits en vrac livrés à la porte de l'usine. Les prix des États sont pondérés conformément aux prix fédéraux en utilisant des données des États relatives aux expéditions.

19. Les prix du coton sont recueillis au moyen de l'enquête de probabilité. Les prix du riz sont recueillis auprès de tous les acheteurs connus de riz. Les prix du coton et du riz sont pondérés conformément aux niveaux fédéraux en utilisant le volume des ventes des États.

20. Les prix perçus par les exploitants servaient surtout à l'origine à mesurer les gains des exploitants et à élaborer le revenu agricole. L'utilisation des séries de prix agricoles s'est élargie ces dernières années. Les prix agricoles servent désormais à déterminer le paiement des dommages en cas de catastrophe et des primes d'assurance des cultures, à déterminer les parités de prix, à promulguer des ordres de commercialisation et à aider le gouvernement à décider des programmes d'achat. De plus, il existe diverses utilisations privées telles que la détermination des contrats de location de terre, les frais de pâturage, les décisions de prêts, le paiement d'assurances, les décisions de production et les évaluations fiscales.

Danemark

21. L'agriculture danoise a une longue tradition de sociétés coopératives appartenant aux exploitants. Quelques grandes coopératives achètent la plupart de la production agricole danoise et fournissent une grande partie des moyens de production aux exploitants. Cela signifie que, dans la plupart des cas, il suffit de recueillir des prix auprès d'un petit nombre de coopératives afin d'obtenir des informations pertinentes sur les niveaux et tendances des prix.

22. Les enquêtes par sondage ne servent pas au Danemark à décider quelles sociétés coopératives doivent être incluses dans la collecte des prix à la production. Par contre, les coopératives sont sélectionnées en fonction de leur taille et de leur importance régionale.

23. Les prix des céréales sont recueillis mensuellement auprès de deux coopératives couvrant 60% environ des céréales achetées auprès des exploitants. Toutes les betteraves sucrières produites au Danemark sont achetées par une seule entreprise, auprès de laquelle les prix sont recueillis annuellement. Les prix sont enregistrés pour les betteraves sucrières et ayant une teneur en sucre acquis ainsi que pour celles ayant une teneur en sucre normale de 16%.

24. Les prix du colza sont recueillis mensuellement auprès d'une seule société coopérative. Les prix des autres graines oléagineuses sont recueillis annuellement auprès de l'association danoise de commerce des graines oléagineuses; cependant, ces produits ont une importance mineure au Danemark. Les prix des cultures destinées aux semences sont recueillis annuellement auprès de l'association danoise du commerce des semences. Les prix des pommes de terre pour la consommation humaine sont recueillis mensuellement auprès de deux sources couvrant deux parties du pays. Les prix des semences de pommes de terre sont recueillis annuellement.

25. Le conseil laitier danois recueille des données sur le prix du lait (4,2% de graisse et 3,4% de protéines), qui est une moyenne pondérée de 30 laiteries collectant le lait auprès d'exploitants dont la moitié sont des coopératives. Ces données couvrent 98% de la production laitière et incluent les plus grandes laiteries du Danemark, qui en assurent à elles seules 92%. La quasi-totalité du lait des exploitations s'oriente vers des entreprises appartenant aux exploitants. Les laiteries effectuent les paiements supplémentaires aux exploitants à la fin de l'année. Ces paiements sont évalués à l'avance et inclus dans les prix du lait enregistrés dans les statistiques.

26. Les prix du bétail conformément à la classification EUROP sont recueillis chaque semaine par le conseil danois du bétail vif et de la viande qui couvre 98% du total des abattages, dont la plupart ont lieu dans des abattoirs appartenant aux exploitants. Les prix sont enregistrés pour diverses qualités et servent au calcul d'indices des prix. La valeur de la production et les informations relatives aux paiements effectifs des producteurs sont recueillies auprès du conseil danois du bétail vif et de la viande, et permettent de calculer des prix moyens. Les prix des animaux vivants sont recueillis chaque semaine pour un grand nombre de catégories et de qualités, afin de permettre le calcul de la valeur du bétail.

27. La fédération des producteurs de porcs et des abattoirs danois recueille des prix du porc en fonction de qualité pour différentes catégories d'animaux. Comme dans le cas du bétail, la plupart des porcs sont abattus dans des abattoirs appartenant aux exploitants (95%). Les informations sur les paiements effectifs aux producteurs sont également recueillies. La valeur de la production inclut les subventions et exclut les impôts.

28. Les moutons et agneaux ont une importance mineure au Danemark. Les prix sont recueillis chaque semaine et couvrent environ la moitié des abattages. Les prix des volailles y sont recueillis chaque semaine. Pour le calcul de la valeur de la production, on utilise les prix payés aux producteurs par les abattoirs appartenant aux exploitants. Le prix moyen des œufs est recueilli sur une base trimestrielle par le conseil danois de la volaille. Les prix des animaux à fourrure sont fondés sur les prix des ventes aux enchères de fourrures lors desquelles toutes les fourrures sont vendues. Les prix sont indiqués par type d'animal, sexe, couleur, taille, etc. On utilise des prix moyens pondérés pour le calcul de la valeur de production.

Finlande

29. En Finlande, le centre d'information du ministère de l'agriculture et de la sylviculture (ICMAF) élabore des statistiques sur les prix des produits agricoles. L'institut national de la statistique est responsable de l'élaboration des indices des prix agricoles. Les indices des prix sont fondés sur les prix des produits recueillis principalement par l'ICMAF et sur les prix des moyens de production recueillis par l'institut national de la statistique.

30. Deux méthodes principales sont utilisées pour la collecte des prix des produits agricoles en Finlande. Les prix du lait et de la viande, qui sont les principaux produits agricoles en termes économiques, sont recueillis mensuellement auprès de l'ensemble des entreprises qui achètent ces produits auprès des exploitants. La quasi-totalité de la production intérieure est ainsi couverte. De plus, certains prix de produits clés sont collectés chaque semaine auprès des plus grandes entreprises afin de suivre les changements rapides des marchés agricoles.

31. Les prix à la production du lait sont recueillis mensuellement, par télécopie ou courrier, auprès des 40 laiteries qui reçoivent le lait. Les laiteries déclarent le prix à la production du lait dans la classe 1 (teneur moyenne en graisse de 4,3% et en protéines de 3,3%), les subventions à la production, et les déductions et suppléments en fonction de la qualité. Les laiteries coopératives rendent compte également annuellement des éventuels paiements supplémentaires par litre effectués aux membres-producteurs.

32. Il existe environ 30 abattoirs en Finlande. Les prix à la production de la viande des taureaux, vaches, génisses, veaux, porcs, sangliers, porcs d'engraissement, agneaux, moutons, volailles, chevaux, rennes et cerfs sont collectés mensuellement auprès des abattoirs par télécopie ou courrier. De plus, des informations sont recueillies auprès des agents qui vendent de la viande provenant des exploitations. Une fois par an, les abattoirs déclarent également tout paiement supplémentaire aux membres-producteurs. Depuis l'accession de la Finlande au marché de l'UE, les prix de la viande de bœuf, d'agneau et de porc sont également élaborés sur une base hebdomadaire; ils sont fournis en poids carcasse. Les données sont recueillies par télécopie auprès de 8 abattoirs une fois par semaine. Ces entreprises couvrent les abattages d'environ 70% du total des bovins, 66% des porcins et 63% des ovins.

33. Les prix marchands des poulets sont élaborés chaque semaine, sur la base du poids carcasse. Les informations sont collectées auprès de 3 entreprises qui abattent environ 97% des poulets. Les prix des œufs sont recueillis par télécopie chaque semaine et chaque mois. Les informations sur les prix à la production sont élaborées mensuellement. Les données sont collectées auprès de 12 stations d'emballage, qui reçoivent environ 82% de la production nationale. Les prix hebdomadaires des œufs sont recueillis auprès de 6 stations d'emballage recevant environ 72% de la production nationale. Les prix varient en fonction de la classe de taille des œufs.

34. Les prix des céréales sont recueillis sur une base hebdomadaire, pour les céréales de qualité d'intervention livrées aux acheteurs. Les données sont collectées par télécopie auprès de 30 entreprises et, en raison des coûts de transport et de manutention, le prix à la production est inférieur au prix marchand indiqué. Les statistiques couvrent 60 à 90% des achats de céréales. La Finlande élabore également des prix quotidiens à l'exportation des céréales livrées aux installations portuaires ou à une entreprise de transformation franco transporteur.

35. Les prix à la production des pois et graines oléagineuses sont recueillis mensuellement auprès des entreprises qui achètent directement aux exploitants. Les informations relatives aux prix et à la production des betteraves sucrières sont obtenues auprès d'un centre de recherche spécialisé dans le secteur de la betterave sucrière. Les prix à la production des pommes de terre destinées à la consommation humaine (qualité de produit de classe 1) sont élaborés en fonction de différentes tailles d'emballage, mensuellement.

36. Une organisation appartenant à des exploitants est responsable de la production d'informations relatives aux prix à la production des légumes. Les données sont recueillies quotidiennement auprès des producteurs et de leurs organisations de commercialisation en utilisant un système informatique. Les prix portent sur les produits de classe 1. Le système de déclaration des prix couvre 10 à 40% de la production intérieure.

Norvège

37. La situation de la Norvège est très semblable à celle de la Suède, puisque la plupart des agriculteurs norvégiens sont membres de coopératives, qui assurent de 70 à presque 100% du marché. Les coopératives déterminent dans une large mesure les prix de l'ensemble du marché norvégien.

38. Les prix des céréales et des graines oléagineuses sont fixés chaque année par négociation entre le gouvernement et les organisations d'agriculteurs dans le cadre de la convention agricole. Les prix sont fixés pour 12 mois, habituellement de juillet d'une année à juin de l'année suivante. Les versements sont effectués par l'administration norvégienne des céréales, qui achète près de 100% de la production norvégienne, à l'exception de l'autoproduction. Les prix concernent des céréales contenant 15% d'eau et les producteurs reçoivent une prime pour stocker les céréales d'octobre jusqu'au début de la nouvelle saison.

39. Le marché des pommes de terre destinées à la consommation humaine, des fruits et des légumes est très différent de celui des autres produits. Les coopératives d'exploitants ont une part plus petite du marché et il existe donc plusieurs canaux de vente. Les prix sont donc déterminés principalement par la demande. Ils sont recueillis chaque semaine par des visites aux marchés de gros d'Oslo et de quelques autres villes sélectionnées.

40. Les prix du lait sont élaborés à partir des informations des coopératives, qui concentrent près de 100% du marché. Les prix des viandes bovine, porcine et ovine sont fournis par les coopératives agricoles, qui représentent 70 à 80% du marché. Les prix des coopératives déterminent largement les prix du reste du marché. Les prix des œufs sont recueillis auprès des coopératives agricoles, en utilisant des listes de prix. Comme pour la viande, les coopératives agricoles disposent d'une part importante du marché, de 70 à 75% pour les œufs et la volaille.

Suède

41. En Suède, la plupart des agriculteurs appartiennent à des coopératives, qui leur achètent les produits agricoles et leur vendent des moyens de production. Celles-ci sont peu nombreuses mais de grande taille. Il existe également quelques grosses sociétés privées, qui achètent et vendent au secteur agricole.

42. En Suède, les enquêtes par sondage ne servent pas à décider quelles entreprises doivent être incluses dans le processus de collecte des prix à la production, mais les entreprises sont choisies en fonction de leur taille et de leur importance régionale.

43. Les prix des céréales sont collectés chaque mois, par courrier, pour les céréales de qualité d'intervention contenant 14% d'eau. Les informations sont fournies par six entreprises, quatre coopératives et deux entreprises privées, couvrant de 80 à 90% du total des céréales vendues. Les prix des betteraves sucrières sont fournis par la seule entreprise qui en achète aux exploitants. Pour les quotas A et B, les agriculteurs sont payés conformément au prix minimum UE pour une teneur en sucre effective. Ce prix est exprimé en euros puis converti aux couronnes suédoises. Les prix des betteraves sucrières du quota C et les pulpes sont recueillis annuellement.

44. Les prix des graines oléagineuses normalisées avec une teneur en eau de 9% sont recueillis par Internet auprès de deux coopératives qui achètent plus de 90% de la récolte.

45. Les prix des fruits et légumes, y compris les pommes de terre, sont très différents des prix de la plupart des autres produits parce qu'il existe de nombreux canaux de vente et que beaucoup de petites entreprises achètent aux agriculteurs. Les prix hebdomadaires des variétés les plus communes sont collectés auprès d'au moins trois des plus grandes entreprises ou d'une des organisations d'acheteurs. Il existe une entreprise privée de transformation d'amidon qui achète des pommes de terre.

46. Les prix du lait sont obtenus auprès de quelque 15 laiteries qui achètent du lait aux exploitants. La plupart sont des coopératives appartenant à une organisation de services centrale, qui recueille les prix auprès des laiteries puis calcule des prix mensuels moyens pour le lait ayant une teneur moyenne en graisse de 4,2% et en protéines de 3,4%. Les laiteries achètent plus de 90% du total de la production de l'exploitant. Les paiements supplémentaires aux producteurs laitiers, décidés à la fin de chaque année, sont évalués à l'avance et ajoutés aux prix. Les paiements effectifs sont calculés à la fin de l'année et les prix moyens sont révisés.

47. Les prix des viandes bovine, porcine et ovine, en fonction du poids et de la qualité, sont élaborés à partir des données hebdomadaires publiées par les abattoirs coopératifs appartenant aux exploitants. Les abattoirs ont une division de services commune qui calcule les prix moyens mensuels effectivement perçus par les exploitants pour tous les animaux abattus. Les abattoirs ont une part de marché de 70 à 80% du total des abattages. Les prix sont utilisés dans les CEA pour calculer les montants de la production. Tout paiement supplémentaire concernant la viande est traité de la même manière que pour le lait. Les prix des volailles sont obtenus auprès de quatre abattoirs, qui desservent plus de 80% du marché. Les prix des œufs sont élaborés à partir des informations de six entreprises représentant plus de 80% du marché.

Azerbaïdjan

48. Jusqu'en 1993, les produits agricoles et les matières premières étaient achetés auprès des exploitations collectives (d'État) ainsi que privées par des organisations publiques d'achat et des entreprises de traitement industriel qui appliquaient les prix d'achat normaux aux produits en fonction de leur qualité. Les achats s'effectuaient dans le cadre de plans publics puis conformément à des commandes de l'État approuvées par le gouvernement. Simultanément, les exploitants privés vendaient leur surplus sur les marchés urbains à des prix convenus.

49. En 1993, avec la mise en œuvre des réformes économiques au niveau national, les organisations publiques d'achat ont été éliminées et les prix d'achat normaux ont été abolis. Les prix des produits agricoles ont été alors fixés entre les producteurs et les acheteurs sur la base d'accords qui se reflétaient par la suite dans des conventions contractuelles. Cette procédure existe encore aujourd'hui. Au début de chaque exercice financier, les acheteurs de produits agricoles concluent des contrats avec les producteurs et leur fournissent une assistance matérielle et financière pour effectuer les cultures requises.

50. L'étude statistique sur les prix moyens offerts par les organisations publiques d'achat et les entreprises de traitement était fondée sur les enregistrements statistiques nationaux des achats et sur les enregistrements comptables de ces organisations. Cependant, après l'abolition des commandes d'État de produits agricoles et de matières premières, la comptabilité statistique

associée a donc pris fin. Il a donc été introduit à partir de 1991 pour étudier les prix à la production un relevé statistique ad hoc public, qui fournit des données sur les quantités et valeurs de 57 types de cultures et 25 types de produits de l'élevage, par point de vente. La commercialisation des produits fournit des informations relatives aux éléments suivants:

- ventes totales pour tous les points de vente;
- ventes à des organisations d'acheteurs et à des entreprises de traitement;
- ventes à des coopératives de consommateurs;
- ventes sur des marchés, dans des boutiques privées, dans des foires et dans des bourses de marchandises;
- ventes et paiements en nature de main-d'œuvre par les producteurs eux-mêmes;
- accords de troc;
- autres points de vente.

51. Les prix agricoles sont déclarés au 1^{er} janvier de chaque année conformément au programme décrit ci-dessus. Les prix mensuels sont disponibles sur la base d'un programme qui élabore les informations sur les quantité et valeurs de 11 cultures et 5 produits de l'élevage. Celles-ci sont disponibles en tant que "ventes totales par deux circuits de distribution".

52. Les prix moyens pour des produits individuels et des points de vente aux niveaux national et régional sont évalués en divisant la valeur des produits par leur quantité. Les résultats servent à calculer les indicateurs macro-économiques et les variations de l'indice des prix des produits agricoles et des matières premières.

53. Le marché des produits agricoles ne s'est pas constitué comme on l'attendait. Les entreprises de transformation n'ont pas travaillé à pleine capacité. Par conséquent, la privatisation des entreprises dans certains secteurs a entraîné des situations de monopole. Tel a été le cas pour les entreprises de transformation du coton, qui ont alors imposé leurs prix pour la matière première. Cela a amené à une forte diminution de la production agricole, puisque la totalité de la récolte est destinée à la transformation du coton.

54. Malgré ces difficultés, cependant, l'Azerbaïdjan a introduit progressivement des réformes économiques qui contribueront à normaliser le fonctionnement des entreprises industrielles de ventes de gros et de traitement des produits agricoles. Pour la deuxième année consécutive, l'Azerbaïdjan a élaboré des informations relatives aux prix d'achat des produits agricoles sur la base des renseignements fournis par les acheteurs. Nous éprouvons actuellement quelques difficultés dans la collecte des données statistiques primaires.

55. Au cours des dernières années, la réforme économique, le démantèlement des fermes collectives de l'État et la vente de terre, de bétail et d'équipement agricole à des particuliers ont profondément modifié la structure économique et sociale de la production agricole. Dans les années 80, presque les deux tiers de la production agricole étaient assurés par des entreprises agricoles telles que coopératives et fermes collectives. Ce chiffre est tombé désormais à 5%.

56. Les principaux producteurs sont désormais des petits agriculteurs ou des entreprises privées. Au 1^{er} février 2000, 788 000 familles au total avaient reçu des terres en propriété dans le cadre de la loi sur la réforme agraire et assuraient presque 95% de la production agricole brute totale.

57. Une enquête par sondage a été réalisée en février-mars 2000 sur les petites exploitations agricoles afin de vérifier la représentativité des données relatives aux prix agricoles de base. Les données concernant ces catégories d'exploitants serviront au calcul d'indicateurs macro-économiques d'agriculture. Il est également effectué et analysé des enquêtes par sondage, conjointement avec d'autres sources d'information, afin d'étudier le rapport entre les prix des produits agricoles vendus et des biens et services acquis.

Sujets de discussion

58. Certains estiment que l'Office statistique des Nations unies offrait un forum de discussions et une orientation pour des problèmes tels que les normes et méthodes statistiques, mais il est devenu relativement inactif ces dernières années. L'OCDE semble jouer un rôle plus grand, mais ne semble pas satisfait d'en assumer la responsabilité.

- Existe-t-il un forum international approprié pour examiner les problèmes relatifs aux statistiques de l'agriculture?
- L'approche actuelle consistant à promouvoir la comparabilité de données entre pays est quelque peu improvisée. Cela est-il important?

59. La consolidation et l'intégration verticale de l'agro-alimentaire s'étendent à de nombreux pays. La ligne de partage entre l'exploitation et l'usine de transformation n'est pas toujours claire. De nombreuses exploitations de fruits et légumes, par exemple, réalisent certaines activités de transformation telles que le lavage, le tri et l'emballage de leurs produits avant de les vendre. Certaines exploitations d'élevage sont entièrement intégrées, avec un abattoir. Les prix des produits découlant de ce type d'opérations sont des prix pour des biens finis. Il s'agit d'une situation analogue à celle d'autres industries, telles que l'automobile.

- Les statisticiens agricoles peuvent-ils apprendre quelque chose du travail de détermination des prix effectué par les statisticiens du secteur industriel?

60. Il existe un grand nombre de concepts, conventions et modèles statistiques bien établis que les États sont encouragés à suivre pour l'élaboration de leur système de collecte des prix. Les pays en développement et en transition ont l'occasion d'appliquer les meilleures méthodes et les "meilleures pratiques" des systèmes statistiques établis. Ils doivent cependant continuer d'avancer et faire des réformes dans un délai très bref tout en assimilant et suivant les progrès rapides de la technologie du traitement des données.

- Peut-on tirer des leçons des expériences passées susceptibles de contribuer à ce processus et d'estimer les efforts en vue d'améliorer l'échange d'idées et le transfert de technologie entre les pays?